

Enseigner le Droit et les Grands Enjeux du Monde contemporain

Qu'est-ce que le droit ?

Le droit est une discipline centrée sur la connaissance de la règle et son application. C'est un système complexe de connaissances, de processus, d'interprétations en perpétuelle évolution. Il infère et interfère avec tous les domaines de l'activité humaine aussi bien au niveau de l'individu que des organisations internationales. Le droit est aussi et surtout une discipline universitaire.

Pourquoi enseigner le droit avant l'université ?

En premier lieu, parce que c'est en grande partie à l'École que se joue la construction chez l'enfant de la citoyenneté dont la pierre angulaire est la compréhension du droit et du rôle de la justice.

En second lieu, le droit est l'une des dimensions majeures de la plupart des grands enjeux du monde contemporain. Il fournit le cadre de toutes les activités et actions humaines, aussi bien au plan national qu'international.

Son enseignement permet donc à l'élève d'élargir sa compréhension du monde et ce d'autant plus qu'il entre en synergie avec d'autres disciplines enseignées en terminale (philosophie, économie, histoire géographie, géopolitique, sciences politiques, EMC).

Méthodologie

- Une construction des apprentissages à partir de situations juridiques (cas pratiques) et de ressources (Arrêts et jurisprudence des Cours d'appel et de la Cour de cassation ; décisions de la CEDH) qui permettent une réflexion précise des élèves ;
- Des notions juridiques précises, utiles à la compréhension au plan juridique des situations soumises à l'étude ;
- Une approche historique de la construction de certains concepts ;
- La qualification juridique dans l'analyse de faits ;
- La recherche de règles applicables, notamment à l'aide du site Legifrance ;
- La résolution de cas pratiques ;
- La lecture de décision de justice ;
- L'argumentation qui permet à partir de contextes non simplistes de répondre par des arguments juridiques à une problématique ;
- Le débat argumenté dont plusieurs propositions sont données dans le programme. La méthodologie du débat argumenté est disponible sur Eduscol.

Le programme

Introduction Qu'est-ce que le droit ?

Partie 1 – Comment le droit est-il organisé ?

Partie 2 – Des questions juridiques contemporaines

L'évaluation

DGEMC est une option (trois heures par semaine) de la classe de terminale de la voie générale. À ce titre, son évaluation (questions de cours et études de cas pratiques) est intégrée dans la note de contrôle continu.

Les poursuites d'étude

Faculté de droit, IEP, journalisme. Il constitue un apport intéressant pour les études en sciences humaines en générale.